



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/2005/4
22 décembre 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements
concernant les véhicules (WP.29)
(Cent trente-cinquième session, 8-11 mars 2005,
point 4.2.16 de l'ordre du jour)

**PROPOSITION DE COMPLÉMENT 6 À LA SÉRIE 01 D'AMENDEMENTS
AU RÈGLEMENT N° 90**

(Garnitures de frein de rechange)

Communication du Groupe de travail en matière de roulement et de freinage (GRRF)

Note: La proposition reproduite ci-après, adoptée par le GRRF à sa cinquante-sixième session (TRANS/WP.29/GRRF/56, par. 24), est transmise pour examen au WP.29 et à l'AC.1.

Paragraphe 6.5.2, modifier comme suit:

«6.5.2 la date de fabrication (au minimum mois et année), ou le numéro de lot,»

Le présent document est un document de travail distribué pour examen et commentaires. Quiconque l'utilise à d'autres fins en porte l'entière responsabilité. Les documents sont également disponibles via Internet:

<http://www.unece.org/trans/main/welcwp29.htm>